



NOUVELLES GARANTIES COMME PROMIS :

LE FONDS DE GARANTIE VOYAGES LANCE UNE NOUVELLE APPROCHE ET DEVIENT LE POINT D'ANCRAGE DU SECTEUR DES VOYAGES.

Bruxelles, le 7 novembre 2012 - Demain, 8 novembre, le Fonds de Garantie Voyages lancera une nouvelle édition de son logo, de son label et de son site Internet, marquant ainsi le coup d'envoi d'une nouvelle approche par laquelle il deviendra le point d'ancrage par excellence du secteur des voyages.

La nécessité de remplacer le logo et le site Internet s'est fait cruellement ressentir à la suite des événements qui ont touché récemment le secteur, conjugués aux impacts de la crise économique. Les professionnels du voyage affiliés auprès du Fonds de Garantie Voyages doivent pouvoir être distingués par le grand public : le voyageur doit sentir ET savoir qu'il est en de bonnes mains.

Jusqu'à présent, le Fonds de Garantie Voyages, qui a été créé en 1995, a agi en silence. Le Conseil d'Administration a toutefois émis le souhait qu'il occupe dorénavant davantage le devant de la scène. D'une part pour assurer pleinement son rôle de point d'ancrage fiable et distinctif dans le secteur pour les consommateurs et, d'autre part, pour les protéger des opérateurs malhonnêtes qui ont fait d'Internet leur terrain de chasse.

Le Fonds de Garantie Voyages va aider ses affiliés (plus de 1 050 membres et points de vente) à s'identifier comme partenaires de confiance en matière de voyages. Les agents de voyages et les intermédiaires de voyages recevront un tout nouveau matériel afin d'accompagner les brochures, les dépliants, la correspondance, les sites Internet et blogs de la marque du Fonds de Garantie Voyages.

La principale mission du Fonds de Garantie Voyages est de venir en aide aux consommateurs en cas de faillite. Il joue également un rôle de prévention : il contrôle ses affiliés de sorte que les voyageurs savent de manière proactive qu'ils peuvent réserver en toute sécurité auprès des membres du Fonds de Garantie Voyages.

Un nouveau logo/label et un nouveau slogan.

Souvent, l'approche subtile des opérateurs sur Internet ne permet presque plus au consommateur – qu'il soit touriste ou voyageur d'affaires - de distinguer le vrai du faux alors qu'il souhaite partir en voyage en toute sérénité.

C'est précisément ce que reflète notre nouveau slogan : **“Voyages réservés, voyages assurés !”**



Le Fonds de Garantie Voyages constituera un point de repère proactif plus important et contribuera à la construction d'un secteur sain et dynamique, en développant une plus grande notoriété et en fournissant des informations pertinentes aux voyageurs et aux professionnels du voyage.

Un nouveau site, à la page comme il se doit.

Le Fonds de Garantie Voyages a créé un nouveau site entièrement remis à neuf et qui passe en revue toute la famille du Fonds de Garantie, fournit des renseignements essentiels sur chaque membre affilié, est facile à trouver pour le consommateur et extrêmement convivial, que ce soit pour le voyageur ou le professionnel du voyage.

Le Fonds de Garantie Voyages garantit ainsi la sérénité du voyageur, qui peut partir en voyage l'esprit tranquille car il a effectué sa réservation auprès d'un professionnel affilié. Si la situation venait malgré tout à prendre une mauvaise tournure auprès de l'agent de voyages ou de l'intermédiaire de voyages, que ce soit avant ou pendant le voyage réservé, le Fonds de Garantie Voyages intervient rapidement et efficacement. Bref, une garantie de sécurité.

Mark De Vriendt, Directeur du Fonds de Garantie Voyages : "En cette période de turbulences économiques, le secteur des voyages peut fièrement offrir, grâce au Fonds de Garantie Voyages, un refuge sûr pour les voyageurs ainsi qu'un véritable point d'ancrage pour les professionnels du voyage. Rares sont les autres secteurs à proposer de tels services. Nous espérons ainsi préserver la sérénité du voyageur et de l'agent de voyages."

Pour plus d'information :

Fonds de Garantie Voyages
Av. de la Métrologie 8
1130 Bruxelles

Tél.: 02 240 68 00
Courriel: info@gfg.be

www.gfg.be